

Etude des patois dans le but de rechercher les traces de l'idiome celtique parlé par les Helvétiens

Autor(en): **Rode, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **9 (1857)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VII. ÉTUDE DES PATOIS,

***dans le but de rechercher les traces de
l'idiome celtique parlé par les Helvétiens,***

par L. RODE, professeur à Neuveville.

En 1854 j'invitai les amis des études linguistiques à former un recueil de toute la littérature du *patois*; c'était surtout en vue de découvrir par les investigations que nécessiterait une pareille collection, quelques traces de l'idiome *celtique* parlé par les *Helvétiens*. Quoique, jusqu'à présent, cet appel n'ait pas trouvé d'écho, je prends la liberté de le répéter, parce que dans la suite de mes études étymologiques sur la langue française, j'ai rencontré deux opinions très-différentes sur la *quote-part* de *l'élément celtique dans la langue française*. Vous avez d'un côté les celtomanes, dont le nombre autrefois fut très-grand et qui pourraient bien un beau jour reparaitre à la surface avec d'autres modes du siècle passé (voire la crinoline et les robes à panier); ces amateurs passionnés du celtique, dont le coryphée fut en France le trop célèbre *Pelloutier*, fondateur d'une académie celtique, auquel se joignit en Suisse, non moins ardent, le vénérable doyen *Bridel*, l'auteur du *Conservateur suisse*, ne voient que leur idiome favori, peu connu et conséquemment se prêtant à des interprétations arbitraires, dans tous les noms de lieux, rivières, monts, etc., dont l'origine latine ou germanique n'est pas par trop évidente. Vous trouverez un échantillon-modèle de leur faire dans le V^e tome du *Conservateur suisse*, p. 164 à 169, qui renferme un petit vocabulaire celtique pour l'explication des noms propres du pays

d'En-haut. (*) Forcées et incertaines, comme la plupart de ces interprétations l'étaient, cette prédilection pour le celtique tomba pendant un certain temps pour reprendre faveur de nouveau de nos jours, s'il est vrai qu'à Berne plusieurs savants s'occupent beaucoup de l'étude de cette langue. Des Français semblent aussi animés de dispositions favorables pour la langue de leurs ancêtres, les Gaulois, si nous en jugeons d'après la manière dont deux auteurs modernes en parlent. Démogeot, dans son *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'en 1830*, dit p. 4 : « Non con-

(*) Voici l'extrait que j'ai composé de ce recueil pour en faire admirer la richesse en synonymes et en formes, que je laisserai, bien entendu, à la responsabilité de son auteur :

Élévation, sommet, montagne, motte, pe, pi, lear, lier, man, mon, mol, moil, crai, crech, creh, poya, tom, dum, dun, duno, sarn, al, ald, old, bod, seron, san, per, bar.

Pré, oie, oit, vaës, geillt.

Canal, gryn, san.

Près, i, var.

Haut, hon, all.

Rivière, torn, ason, auson, les, llaith.

Rocher, bil, bilyen, sarn.

Moulin à scie, resse (en effet, on dit en patois *resse* pour *scie*, mais est-ce bien du celtique ; cela ne viendrait-il pas de l'allemand *reisen* ?)

Forêt, sot, sault, jor, jeur, gior. (ce dernier mot *gior* doit plus tard signifier : marais, lac.)

Habitation, ti, tei, teis, cel, chel, chall (d'où il dérive le mot chalet), chair, giz, gez.

Muraille, par, paret, parey.

Marais, moess, mosse (au lieu de le dériver de l'all. Moos), avon, gor, gior, grun, gryn, lech, leigh (en Ecosse, le mot encore usité loch = lac).

Ruisseau, source, li, ner, wi, wie, on, dar, dur, dwr, dour.

Gouffre, li, arn.

Glace, froid, riw, riff.

Caverne, tanna.

Neige, suech, sneach, snay.

Pénible, escarpé, djai.

Après ce document bien authentique de la flexibilité et de l'abondance synonymique de son idiome celtique, richesse qu'on ne pourrait présumer trouver dans une langue que d'autres auteurs nous représentent comme pauvre et à formes raides, le digne auteur s'écrie avec transport : « Cette matière peut porter quelque lumière sur le berceau de nos anciennes peuplades, toutes celtiques, qui ont laissé, comme on le verra, des monuments durables de leur idiome dans la nomenclature des monts, des lacs, des torrents, des forêts et des hameaux de ces hautes vallées. »

» tente de se perpétuer dans une de nos provinces, la langue
» *celtique* a laissé des traces nombreuses dans le reste de la
» France. Plusieurs milliers de mots français paraissent
» n'avoir pas d'autre origine. M. F. Edwards a recueilli
» dans sa *Lexicographie celtique*, une quantité innom-
» brable de termes français et anglais dérivés des idio-
» mes qu'ont parlés les Gaulois. » Cet héritage ne se
borne pas à la partie matérielle de la langue, aux mots qui
désignent les objets, mais il s'étend à la grammaire (emploi
de l'article, déclinaisons supprimées à l'exception de la
singularité que le nominatif pluriel est égal au génitif singulier
et vice-versa le nom. sing. = au génitif pluriel)
et à la prononciation (*e* muet, *j* pur, *t* euphonique, *n* nasal),
particularités qui distinguent les langues celtiques des lan-
gues anciennes.

Cette large part qu'il fait à l'élément celtique doit surpren-
dre, en comparaison de l'exiguité de l'influence et de la pro-
portion attribuée à la langue allemande (p. 20). MM. Dietz
et Ampère évaluent à mille environ le nombre des mots
français empruntés aux idiomes germaniques, sans compter
les dérivés et les composés. Il est d'ailleurs à remarquer qu'un
grand nombre de mots d'origine allemande, adoptés par la
langue française du moyen-âge, sont tombés en désuétude
dans le français moderne. Il semble que l'idiome ait rejeté
peu à peu la plupart des éléments étrangers importés par la
conquête germanique. Cependant, p. 17, il fait l'aveu : « que
» la langue même, presque toute latine que nous parlons
» encore, atteste que la civilisation romaine survit à cette in-
» vasion germanique, qui semblait devoir l'engloutir. » D'où
vient cette tenacité de la langue et de la civilisation ro-
maine, et le peu de durée de l'influence germanique en dépit
des envahissements successifs ou simultanés des Burgondes,
des Vandales, des Alains, des Visigoths, des Allamanni, des
Francs et enfin des Normands? Démogeot, lui-même, nous
l'explique, (p. 48), mais il oublie de nous dire comment à
cette puissante civilisation romaine, aussi habile pour résis-

ter que pour en opprimer d'autres moins fortes qu'elle-même, ont pu survivre et échapper, malgré les quatre siècles que dura la domination romaine en Gaule, la civilisation et la langue celtique, combattues de plus par le christianisme (voir la poésie citée p. 8-10). Baron, *Histoire abrégée de la littérature française, depuis son origine jusqu'au 17^e siècle*, semble (aux p. 18 et 23), envisager la langue celtique comme annihilée par l'idiome des vainqueurs romains et, à voir le tableau qu'il nous déroule de la brillante littérature latine et de l'éclat que jetaient les écoles gauloises de rhétorique latine et grecque, on ne peut se défendre de l'idée que le pays dans lequel s'étaient réfugiées les muses romaines, devait avoir entièrement subi l'influence civilisatrice du peuple-roi et que, en conséquence, le celtique devait, à quelques rares exceptions près, avoir fait place au latin, à la fois langue du culte, du barreau et du commandement militaire. Mais, à une autre place, p. 40, il dit que l'idiome celtique a survécu à l'époque romaine et à l'invasion des tribus germaniques et, d'après cette supposition, il donne une explication aussi ingénieuse que nouvelle des noms des deux dialectes romands, issus du mélange (p. 39) du latin avec les langues qui, avant et après lui, ont été parlées sur le sol français et qui sont connus sous le nom de langue d'oc et langue d'oïl (p. 41). (*)

(*) Réunissons dans une note les divers passages dont nous avons fait mention ci-dessus, tirés de l'ouvrage de M. Baron : (p. 18). « César réduit » la Gaule en province et depuis lors, elle semble tenir à l'honneur de dé- » pouiller son individualité nationale pour se faire toute romaine. Nul pays » n'adopta avec plus d'ardeur et de succès les mœurs, la civilisation, la » langue, la littérature des vainqueurs. La doctrine des druides se cacha » dans les montagnes de l'Auvergne et dans les marais de la Bretagne, les » idiomes celtiques ne vécurent plus que parmi le commun peuple, Rome » avait tout conquis, les esprits comme les corps. » — (p. 23). « Il y a cette » différence entre la conquête de la Gaule celtique par les Romains et celle » de la Gaule romaine par les Franks, que dans la première les vaincus » plièrent sous les vainqueurs au moral comme au physique, tandis que » la soumission matérielle des Gaulois aux Franks entraîna la soumission » intellectuelle des Franks aux Gaulois. Ce phénomène se reproduit tou- » tes les fois que la civilisation des vainqueurs est moins forte que celle des

Si les deux savants littérateurs que je viens de citer, admettent une participation du celtique dans la formation de la langue française à un degré plus ou moins large, j'en vais nommer deux autres, dont l'opinion est opposée à la leur. L'un est L. Génin, auteur des *Problèmes philologiques* contenus dans *l'Illustration* et de plusieurs ouvrages que je regrette de ne pas connaître : dans ses explications de mots et proverbes, lesquelles pour être quelquefois un peu hasardées sont toujours heureusement inventées, il ne fait jamais entrer un mot de celtique et je ne lui ai pas même vu mentionner cette langue, parce que, à ce qu'il paraît, il considère cet idiome comme ayant eu une part infiniment petite à la création du français et qu'il le regarde comme un arbre presque complètement desséché et supplanté par ces

» vaincus.» (p. 40). En prenant pour base le texte de César, Baron prétend que la langue des Belges est évidemment et exclusivement un dialecte germanique. Les Gaulois parlaient, selon toute apparence, un dialecte composé de formes et de racines germaniques, mêlées à des formes et à des racines sémitiques. La race primitive, d'origine ibérique, les Aquitains avaient très-probablement une langue sémitique. Aussitôt que la domination romaine disparaît, on voit reparaître les trois idiomes précisément dans les limites géographiques que César avait assignées aux races antérieures. C'est des noms de ces peuples eux-mêmes que Baron dérive les dénominations :

Langue d'*oc* = langue des Occi, Occitani, Osques, Basques, Gascons.

Langue d'*oil* ou d'*oïl* = langue des Wail, Wailes, Wales, Wasch, Wallons, Gaëls, Gaulois.

Voici par contre sur ces deux noms, l'opinion de Démogeot qui est celle universellement reçue, qu'on trouve dans la plupart des littératures : (p. 55).

« On désigna les deux idiomes par le mot qui dans chacun d'eux exprimait l'affirmation *oui* : l'un fut appelé langue d'*oc* (*hoc*), l'autre langue d'*oïl* (*hoc illud* = id ipsum, c'est précisément cela). C'est ainsi qu'à la même époque, on nommait l'italien langue de *si* et l'allemand langue d'*ya*. » Quelle lumineuse dénomination due à la verve charitable de M. Démogeot !

J'ajoute ci-après cette explication en résumé : Il semble étonnant que les vainqueurs germaniques aient emprunté et non imposé une langue aux vaincus. Ce fait s'explique aisément par l'inégalité du nombre et surtout de la civilisation des deux peuples. C'est un phénomène constant dans l'histoire que des conquérants barbares subissent inévitablement la langue et la culture intellectuelle d'un peuple policé (Mongols-Chinois). *Donc à plus forte raison les vaincus Gallo-Romains !!*

arbres à végétation fraîche, à sève encore vigoureuse (les langues de l'antiquité), qui poussent encore de nouvelles racines en formant de nouveaux mots. L'autre savant qui me paraît l'antagoniste le plus prononcé de la celtomanie, le vrai antipode de M. le doyen Bridel, est un de nos combourgeois neuvevillois, M. le professeur J.-J. Hisely, à Lausanne, lequel pense que la langue des Helvétiens a disparu entièrement ; car dans tous les ouvrages où l'occasion prête à faire des étymologies, il n'en fera jamais du celtique, mais plutôt de l'allemand, et dans l'introduction à son *Histoire du comté de Gruyère* il s'exprime ainsi, p. 107 : « Dès le Vanel les noms » sont dérivés du latin. La langue parlée dans cette partie de » l'Helvétie, c'est-à-dire le dialecte roman, offre des éléments » presque tous latins, un peu de grec, *point de cellique*, quel- » ques mots teutons dont il est facile d'expliquer la présence. » A cela près on ne retrouve que des noms romans, ce qui » prouve non-seulement que les Gallo-Romains ont pénétré » dans cette contrée, mais encore que les Bourgondes s'é- » taient familiarisés promptement avec le vocabulaire de la » langue romane ou rustique et que leur idiome théotisque » disparut devant celui de la population indigène » ; et aux p. 9 et 10 : « A l'époque de l'invasion des barbares, toutes » les Gaules, partant l'Helvétie conquise et civilisée par les » Romains, se servaient de la langue latine. Qu'on réfléchisse » au petit nombre d'Helvétiens qui échappèrent à la bataille » de Bibracte ! C'était la langue de la religion, des lois, de la » guerre, des actes publics, des contrats. Les Romains, » beaucoup moins nombreux que les Gaulois, leur imposè- » rent cependant la langue et les lois de Rome, parce qu'ils » leur étaient supérieurs par l'intelligence et la civilisation. » Ainsi les Helvètes, transformés en Romains, ne parlaient » que l'idiome que les Romains y avaient introduit ; cet » idiome vulgaire altéré progressivement (par le laps de temps » et par l'arrivée des Bourgondes), formé du latin corrompu, » s'est conservé, sous des formes diverses, dans toutes les » parties de l'Helvétie romane, où il y a une foule de noms

» de lieux, de rivières, d'usages mêmes qui révèlent une ori-
» gine romaine et qui servent à indiquer les localités où les
» Romains ont fondé des établissements ou formé des colo-
» nies. » (*)

Après ces hommes-là me sera-t-il permis d'exprimer ma propre opinion ? Plus j'étudie la langue française, soit dans ses origines (littérature du moyen-âge), soit dans ses ramifications, les patois, plus je me pénètre de la conviction que le latin fournit la presque totalité de son vocabulaire, car j'ai fait, outre le tableau sur les changements des voyelles et des consonnes, contenu dans le *Coup-d'œil sur les travaux de la société jurassienne d'émulation*. 1854, p. 95-98, un autre travail dans le même but, mais d'un genre opposé, lequel m'a donné le même résultat : je prenais telle ou telle catégorie d'objets, par exemple, la division du temps, les outils aratoires, les ustensiles de ménage, &c., et c'est à peine si j'y découvrais quelques mots dont il ne me fût pas possible de démontrer la source latine. Là où je ne trouvais pas de racine dans l'idiome romain, je peux l'attribuer ou à mon insuffisante connaissance de cette langue ou à la circonstance que la *lingua rustica* n'est guère entrée dans les ouvrages des auteurs ; cette *lingua romana rustica*, sorte de patois populaire, était jusqu'à un certain point différente du haut latin et imprégnée, sans doute, des idiotismes des nombreux peu-

(*) Que l'on compare, par exemple, les étymologies données par Bridel avec celles que nous fournit M. Hisely, et puis qu'on en juge !

Charmey, selon Bridel, *carmaës*, belle prairie ; selon Hisely, venant de *calamus*, il signifie chaume, chaumière, hameau.

Nérive ou *Nérivue*, selon Bridel, vient de *ner* = eau et de *riw, riff*, glace, froid = eau glacée ; selon Hisely, de *nigra aqua*, comme *Albeuve* = alba aqua.

Gesseney, selon Bridel, habitation dans les neiges, de *gez*, demeure, *snay* neige ; selon Hisely, de *Giessenen*, pays où il y a beaucoup de torrents = *Giessbache*, de là par abréviation *Sanen, Saanen*.

Château-d'Oex, selon Bridel, *Ogo* vient de *oie* pré (il n'y en avait guère du temps des Celto-Helvétiques) ; selon Hisely, de *Hohgau, Hochgau*, pays d'en haut.

ples qui avaient adopté le latin : les Helvétiens, les Gaulois, les Bretons, les Espagnols, &c. (*)

Semblables à cette *lingua rustica* les dialectes des campagnards, les patois, sont les vrais réservoirs des idiotismes, les dépôts où se sont le mieux conservés les vieux mots, les traditions des ancêtres, les expressions archaïstiques, &c., parce que toute innovation du langage y pénètre plus lentement que dans la vie remuante des villes. Loin de les mépriser comme surannés, les savants les ont, pour cette raison, étudiés avec soin, comme le prouvera ce passage emprunté à Bridel. *Conserv. suisse*, t. VII, p. 404-417. — « M. Clerc,

(*) Je prends la liberté d'ajouter ici deux de ces catégories, encore incomplètes du reste, avec les noms dans les deux langues :

DIVISION DU TEMPS.	
<i>Annus</i> , an.	<i>Buccina</i> , ce qu'on embouche, la trompe.
<i>Auteannum</i> , autan.	<i>Lingua</i> , langue. [pelle.
<i>Satio</i> , saison.	<i>Dens</i> , dent.
<i>Mensis</i> , mois.	<i>Labrum</i> , lèvres.
<i>Primum tempus</i> , printemps.	<i>Mentum</i> , menton.
<i>Aestas</i> , été.	<i>Auris, auricula</i> , oreille.
<i>Auctumnus</i> , automne.	<i>Gurges</i> , gorge.
<i>Tempus hibernum</i> , hiver.	<i>Palatum</i> , palais.
<i>Septimana</i> , semaine.	<i>Gula</i> , gueule.
<i>Tempus dies, Diurnum</i> , jour.	<i>Collum</i> , cou.
<i>Nox</i> , nuit.	<i>Pectus</i> , poitrine.
<i>Matutinum tempus</i> , matin.	<i>Scapula</i> , épaule.
<i>Medius dies</i> , midi.	<i>Axilla</i> , aisselle.
<i>Serum</i> , soir.	<i>Venter</i> , ventre.
<i>Vespera</i> , vèpres, etc.	<i>Dorsum</i> , dos.
PARTIES DU CORPS.	<i>Costa</i> , côte.
<i>Caput</i> , chef.	<i>Sinus</i> , sein.
<i>Testa</i> , tête.	<i>Stomachus</i> , estomac.
<i>Capillus</i> , cheveu.	<i>Brachium</i> , bras.
<i>Cerebrum</i> , cerveau.	<i>Pugnus</i> , poing.
<i>Frons</i> , front.	<i>Digitus</i> , doigt.
<i>Oculus</i> , œil.	<i>Cubitus</i> , coude.
<i>Palpebræ</i> , paupières.	<i>Manus</i> , main.
<i>Cilium</i> , cil.	<i>Coxa</i> , cuisse.
<i>Supercilium</i> , sourcil.	<i>Genu</i> , genou.
<i>Nasus</i> , nez.	<i>Pes</i> , pied.
<i>Bucca</i> (lg. rustica), bouche.	<i>Talus</i> , talon.
	<i>Unguis, unguiculus</i> , ongle. etc.

professeur de l'académie de Lausanne, a traduit en patois vaudois quelques métamorphoses d'Ovide ; l'avocat Python de Fribourg, les églogues de Virgile en patois gruyérien ; MM. de Bochat et Ruchat, professeurs à Lausanne ont laissé un essai de grammaire, un petit dictionnaire, un recueil d'étymologies ; le professeur Chavannes s'est occupé de notre patois ; le doyen Muret était en correspondance sur ce sujet avec le célèbre Court de Gébelin qui, dans son ouvrage, cite M. Bertrand, ancien secrétaire de la Société économique de Berne, pour avoir fait paraître en 1768, une dissertation sur les langues anciennes et modernes de la Suisse et principalement du pays de Vaud. Il divise le Valdois ou Romand en cinq dialectes : 1° Celui des environs du lac Léman ; 2° celui des montagnes d'Aigle et du Valais ; 3° celui du canton de Fribourg ; 4° celui de Neuchâtel ; 5° celui de l'Evêché de Bâle ; puis Bochat cite des travaux faits pour les patois du Léman. »

Pour moi, ne demandant pas mieux que d'être convaincu d'erreur touchant mon opinion sur la représentation presque nulle du celtique dans le langage français, tel qu'il se parle chez nous, cherchant à connaître les patois pour y trouver autre chose que du latin, et désireux d'instruction, je me permets de revenir sur une matière que j'avais déjà touchée, en priant le comité qui présidera la prochaine réunion, de bien vouloir faire, s'il le juge opportun, à l'assemblée réunie les propositions suivantes :

- I. de former une section à part dont la tâche consisterait à rechercher, recueillir et interpréter tous les documents, morceaux, traités, etc., tant manuscrits qu'imprimés, relatifs soit aux divers patois de la Suisse romande, et spécialement au patois de l'Evêché, soit au celtique ;
- II. d'adresser aux autorités communales une invitation pour les engager d'accorder l'accès de leurs archives pour des recherches de ce genre, combinées peut-être avec des études historiques d'un intérêt local ;

- III. de prier toutes les personnes qui sont en possession de quelques papiers relatifs au but de cette section, de vouloir les communiquer au bureau sous garantie de restitution ; enfin
- IV. Soit par la voie des journaux, soit par circulaire, d'inviter nos compatriotes à nous désigner les termes patois d'agriculture, de métiers , &c., les noms des instruments , outils et vases nécessaires aux divers usages , les mots consacrés aux superstitions , les contes de revenants , &c.

En adoptant ces propositions, la Société jurassienne d'émulation ne ferait que rendre une justice tardive à la langue des Helvétiens , langue qu'on dit si poétique dans la bouche des bardes écossais ; elle ferait sa part d'une tâche patriotique qui , pour les autres patois, est déjà bien avancée et, par un nouveau lien, ranimerait l'amour du sol natal dans l'Evêché !

